



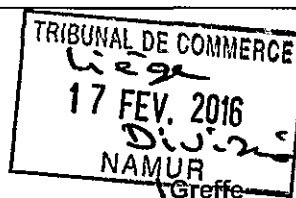
Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

Réservé
au
Moniteur
belge



16029908



N° d'entreprise : 0443.108.767

Dénomination

(en entier) : **PIERRES ET MARBRES DE WALLONIE**

(en abrégé) : **P.M.W.**

Forme juridique : **Association Sans But Lucratif**

Siège : **Rue des Pieds d'Alouette, 11 à 5100 Naninne**

Objet de l'acte : **Renouvellement du mandat du commissaire réviseur**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2014.

L'Assemblée nomme la société DCB COLLIN & DESABLENS, représentée par Victor COLLIN, réviseur d'entreprise, pour un terme de 3 ans et fixe le montant de ses honoraires à la somme fixe de 2 000 euros HTVA par an.

S.C.A. CARRIERES DU HAINAUT,
Représentée par Christophe DAULMERIE,
Président du Conseil d'Administration

Déposé en même-temps, le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2014.

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 26/02/2016 -- Annexes du Moniteur belge